

Accompagner l'acquisition de l'autonomie des jeunes en protection de l'enfance et en protection judiciaire de la jeunesse

Présentation

La thématique de l'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion des jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance et la protection judiciaire de la jeunesse est au cœur de la pratique éducative et professionnelle des associations et institutions qui accueillent les publics. Pour les structures et les professionnels qui y travaillent, la sécurisation des parcours de sortie de prise en charge et la réaffirmation de l'autonomie comme objectif éducatif de l'ensemble de l'accompagnement sont essentiels à la qualité de l'accueil et à la réussite du parcours. Cette journée de formation a pour objectif d'outiller concrètement les professionnels face à cette thématique, et de créer un espace d'échanges et de réflexivité.

Durée

Deux journées (14 heures)

Public visé

Cette formation s'adresse aux équipes d'Etablissements Sociaux et Médicaux Sociaux, d'institutions publiques et d'associations travaillant quotidiennement ensemble en direction de mineurs et jeunes majeurs. Elle est pensée pour des groupes de 5 à 15 personnes.

Prérequis

Connaissance du public, maîtrise minimale de la langue française.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser le cadre juridique et conceptuel de l'autonomie des jeunes pris en charge

- Appréhender les méthodes et pratiques d'accompagnement et renforcer leurs pratiques éducatives
- Identifier et analyser les ressources et les besoins des jeunes, ainsi que les compétences à acquérir pour devenir autonomes
- Comprendre le rôle du logement et des compétences du savoir habiter dans l'accès à l'autonomie

Contenus abordés

Chaque partie de la formation est abordée sous forme d'ateliers collaboratifs et s'appuie sur des expériences vécues par les équipes.

1 – Acceptions de l'autonomie en protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse

- L'autonomie comme concept éducatif tout au long de la prise en charge
- L'autonomie comme accès à la majorité et sécurisation des parcours de sortie de prise en charge
- Parcours de lien et de ruptures, comment "lâcher la main" ?

2 – Identifier et mobiliser les ressources pour devenir autonomes

- Besoins et ressources personnelles du jeune
- Etapes et compétences de l'apprentissage de l'autonomie
- Verbaliser et valoriser les compétences et outils acquis

3 – Vue d'ensemble des chantiers éducatifs majeurs pour accompagner les jeunes vers l'autonomie

- Accès au droit commun et aux ressources
- Insertion socio-professionnelle
- Santé et continuité du parcours de soin
- Accès et exercice des droits et de la citoyenneté
- Logement pérenne et autonome

4 – L'habitat comme levier d'émancipation

- Ce que chez soi signifie, « Oïkos »
- Habiter et savoir habiter
- Relations locative et de voisinage

Approche pédagogique

Convaincus que la formation ne consiste pas à transmettre des informations, mais à permettre l'appropriation d'outils au service de vos projets, notre approche s'appuie sur les pédagogies actives.

Nos partis pris :

- Des méthodes ludiques et participatives
- Des formations ancrées dans le réel

Modalités pratiques

Cette formation est proposée en présentiel uniquement. Elle se déroule dans les locaux de votre structure, *ou dans nos locaux de Massalia VOx, au 15 boulevard de la Liberté, 13001 Marseille (des frais de participation à l'entretien et à la vie du tiers-lieu partagé vous seront alors facturés).*

Tarif

1720 € net